

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE

N° 006 / CC/GEC



**CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 26 FEVRIER 2026**

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise à
Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUÉRANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATION
1.	0160/030/REC-26 du 13/02/2026	Président de la République	Assemblée nationale Secrétaire général de la Cour constitutionnelle	Contrôle de constitutionnalité de la loi n°2026-03 portant modification de la loi n°2022-09 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle, telle que modifiée et complétée par la loi n°2025-18 du 25 juillet 2025.	
2.	0160/031/REC-26 du 13/02/2026	Président de la République	Assemblée nationale Secrétaire général du Conseil économique et social	Contrôle de constitutionnalité de la loi n°2026-04 portant modification de la loi n°2024-26 du 17 juillet 2024 portant loi organique sur le Conseil économique et social.	
3.	0162/033/REC-26 du 16/12/2026	Directeur général de l'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP)	CENA	Demande d'avis portant sur la prise en considération de réclamations portant sur la liste électorale informatisée.	

Le présent rôle annule et remplace celui portant le n°005/CC/GEC du 23/02/2026.

Cotonou, le 24 FEV 2026

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA